

## Jean-Baptiste André Godin à Beuret père et fils, 2 juillet 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Beuret père et fils](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (76)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Beuret père et fils, 2 juillet 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/09/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26410>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 juillet 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Beuret père et fils](#)

Lieu de destination Hirson (Aisne)

## Description

Résumé Godin remet 1 000 F à Beuret père et fils et accuse réception des tôles de fer annoncées le 17 juin 1847.

## Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Beuret père et fils

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Industrie (grande)

Biographie Maître de forges à Hirson (Aisne) dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'entreprise Beuret père et fils fait fonctionner un laminoir de Pas-Bayard, site métallurgique de la commune d'Hirson.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Brie-wonck Mon cher cousin

Robert je vous vous prie de faire parvenir le plus tôt  
possible les poils qui vous tentent à Monsieur  
et Mes fils regot qui vailliez quai de la Magisserie  
n° 2 à Paris nous ne feray assitôt <sup>après le montant</sup> des frais que  
vous aurez envers pour cette affaire ainsi qu'au bout des sept  
<sup>unys</sup> témoignez mes bons souvenirs à ma cousine et  
devey moi votre bonne amitié

Maubourg Messieurs les Régisseurs des 2<sup>e</sup> Fourrées

2

<sup>diverses circonstances m'empêchent</sup>

de répondre à votre honnête lettre datée 29 mai par  
laquelle j'ai reçu ~~je~~ <sup>à</sup> votre sincère explication décrivant  
à ce 13<sup>me</sup> j'an j'ai bien l'intention de vous envoyer des  
bonnes valises dont prochainement je vous adresserai partie  
et le reste par suite à moins qu'il ne vous soit plus  
agréable de mettre une bouteille sur moi en circulation

veuillez ag M<sup>me</sup> mes sincères salutations

Hirson Messieurs Bruant père et fils

2

j'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli une  
guise <sup>auquel sont fournis</sup> de 1000 francs me servir à maudre  
réception des toiles que manmonterez vous <sup>je</sup> de  
17 juillet une dont bien parvenus

veuillez agréer messieurs mes sincères salutations

Bllois messieurs Gouffret M<sup>me</sup> de fes

en réponse à votre honnête lettre datée le  
24 juillet j'ai l'honneur de vous faire mettre un  
tarif avec les poils en marge de chaque objet  
je ne puis rien changer ~~à ce~~ <sup>à ce</sup> pris qui contient  
et les ~~objets~~ sont indépendantes des poils  
les formes intérieures des vêtements cabris ont peu d'abîmes mais  
dans l'intérêt de votre vant je dois vous dire quelles sont  
préférées ainsi malgré la différence de pris je propose  
de renouveler <sup>parfumusement</sup> dans les modèles de ~~ceux~~ <sup>ceux</sup> 1 metre et 90 cm  
qui en augmentent encore le pris de 1/2 franc pour aller 1 m